

*Initiatives ministérielles*

Monsieur le Président, après six ans de gouvernement conservateur, voilà où nous en sommes: des engagements à l'égard de nos eaux qui ont été répétés et répétés encore, mais qui n'ont pas été respectés.

Dans le même discours du Trône, il y avait un passage très important qui disait ceci:

Il (le gouvernement) demeure résolu à établir un programme national de garde des enfants.

Cet engagement ne s'est pas concrétisé, que ce soit sous la forme de programmes, de politiques, de crédits budgétaires ou sous quelque autre forme que ce soit. C'était un engagement sur papier, mais il n'est jamais devenu réalité.

Monsieur le Président, cet engagement sur lequel comptait tous ceux d'entre nous qui comprennent l'importance d'un programme national de garde des enfants—et je suis certain que beaucoup de ministériels comprennent aussi l'importance d'un tel programme—n'a donné aucun résultat. On l'a tout simplement oublié.

Il est aussi question des réfugiés dans le discours du Trône. Malheureusement, comme je l'ai mentionné plus tôt, ce secteur est encore en crise.

Dans le même discours du Trône, le gouvernement s'engage à revitaliser la Loi sur la citoyenneté. Là encore, nous n'avons malheureusement rien vu de concret.

On trouve aussi dans ce discours du Trône un engagement à l'égard des autochtones. Malgré tout l'argent promis, il y a eu une réduction des fonds affectés aux communications et du financement de base accordé aux organisations autochtones.

Le gouvernement s'engageait aussi à présenter une nouvelle loi sur le droit d'auteur, mais nous n'avons vu aucun résultat.

Ainsi, notre analyse de la situation fait ressortir toutes les promesses que le gouvernement n'a pas tenues.

• (1230)

Il faut aussi aller plus loin que le discours du Trône et plus loin que ce qui ne s'est pas fait sur le plan législatif en ce qui concerne le processus d'examen et d'évaluation en matière de rendement pour constater que, aujourd'hui, au lieu de la loi qu'on nous avait promise, tout cet aspect du domaine de l'environnement est réglementé par un décret adopté par le gouvernement libéral en 1984.

Sur la question du contrôle des armes à feu, le gouvernement n'a pas fini son travail non plus. Un projet de loi a été proposé, mais le gouvernement semble vouloir l'abandonner.

Pour ce qui est du budget des dépenses principal, à cause de cet ajournement pour une période indéterminée, les comités ne pourront pas examiner minutieusement les dépenses du gouvernement au cours des trois, quatre, cinq ou six prochaines semaines ou plus. Cette surveillance est probablement le fondement même de l'activité du Parlement. C'est le rôle essentiel des représentants élus qui, au lieu de cela, sont priés de rentrer dans leur circonscription. Je tiens à signaler à ce sujet qu'à partir de la fin mai, il n'est plus possible d'examiner les dépenses budgétaires de n'importe quel ministère.

C'est un moment crucial, car les prévisions budgétaires sont présentées en mars. Les mois d'avril et de mai sont, pour les parlementaires intéressés, la période clé pour s'acquitter de ce travail au nom des Canadiens. Or, on fait pratiquement disparaître cette possibilité.

Puis-je ajouter, monsieur le Président, que le débat sur le budget est incomplet. La Chambre n'a pas approuvé le budget du ministre des Finances. Nous ajournons nos travaux, alors que les députés ne se sont même pas prononcés sur le budget. Le débat sur la question n'est pas terminé. On nous demande de nous ajourner même si une question importante, l'approbation du budget, n'a pas été réglée.

Monsieur le Président, je tiens à porter à votre attention les questions qui sont laissées de côté. On nous demande d'ajourner nos travaux, au moment même où les choses commencent à bouger en ce qui concerne l'importante question de l'accord de libre-échange avec le Mexique et les États-Unis. Cet accord fait les manchettes et est en préparation en quelque sorte.

Pendant que le président Bush négocie et discute avec le Congrès du bien-être des travailleurs américains en tenant compte de leurs emplois à l'avenir, des programmes de sécurité sociale et de la protection de l'environnement, le gouvernement canadien prend des vacances.

Est-ce bien sensé? Aux États-Unis, la question d'un accord de libre-échange sur le continent nord-américain absorbe toute l'attention du système politique et gouvernemental ainsi que de la population, car les Américains veulent s'assurer de défendre le mieux possible les intérêts de leurs travailleurs et pendant ce temps, au Canada, nous faisons fi de l'intérêt collectif des travailleurs canadiens, de l'environnement et des répercussions sociales à